

peu imprévisible jusqu'à maintenant. Nous ne voulons pas écarter pour toujours cette possibilité.

C'est pourquoi je voulais simplement signaler que le député et moi avons beaucoup discuté au cours de la semaine. Je crois que le député était tout à fait sincère lorsqu'il a exprimé de façon très éloquente ses sentiments au sujet de la nécessité d'imposer des sanctions et de les renforcer, s'en prenant même au gouvernement pour lui reprocher de ne pas nous avoir fourni de preuves, si ce n'est les exagérations que le ministre a tenté de nous faire avaler aujourd'hui.

Comme il me reste peu de temps, je veux simplement ajouter que la charte donne effectivement aux Nations Unies le droit de prendre des décisions au sujet des sanctions et de déterminer si elles doivent avoir recours à nos forces militaires. Nous tenons à respecter la charte, voilà pourquoi nous allons à regret voter contre cet amendement.

**M. Brewin:** Madame la Présidente, le critique libéral en matière d'affaires extérieures a tenté de justifier le fait que son parti refuse d'appuyer notre sous-amendement.

Notre sous-amendement vise à supprimer ce que je ne peux que qualifier de termes équivoques, soit l'expression «offensive militaire». Quand on analyse l'amendement proposé par les libéraux, qui seraient disposés à envoyer nos CF-18 escorter les bombardiers B-12 attaquant le Koweït et l'Irak, on se rend compte qu'il est si vague qu'il leur permettra d'appuyer ce genre d'offensive militaire. Il leur permettra également, dès le déclenchement des hostilités, d'appuyer toute manoeuvre visant au moins à défendre ce que le ministre de la Défense nationale a qualifié de ressources terrestres.

• (1550)

À notre avis, tout cela est inadmissible. Il faut que tous les députés se prononcent sur cette question fondamentale: Le Canada doit-il envoyer des troupes pour appuyer une offensive militaire dirigée par les Américains contre le Koweït et l'Irak, offensive qui pourrait survenir d'une minute à l'autre?

**Mme le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Mme le vice-président:** Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

### Initiatives ministérielles

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Mme le vice-président:** Convoquez les députés.

*Avant le vote:*

**Mme le vice-président:** Le député de Kamloops invoque le Règlement.

**M. Riis:** Madame la Présidente, je me demande si vous pourriez demander le consentement unanime de la Chambre pour procéder au vote comme nous l'avons fait dans le cas de la motion portant sur le peine capitale, c'est-à-dire rangée par rangée, comme s'il s'agissait d'un vote libre.

**Mme le vice-président:** La Chambre a entendu la proposition du député de Kamloops. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** Il n'y a pas consentement unanime.

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 387)

### POUR

#### Députés

Althouse	Angus
Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)	Barrett
Benjamin	Black
Blaikie	Breaugh
Brewin	Butland
Edmonston	Fisher
Funk	Gardiner
Harvey (Edmonton East)	Heap
Hunter	Kristiansen
Langan (Mission—Coquitlam)	Langdon (Essex—Windsor)
Laporte	MacWilliam
McCurdy	McLaughlin
Mitchell	Murphy
Nystrom	Parker
Riis	Robinson
Rodriguez	Samson
Skelly (North Island—Powell River)	Skelly (Comox—Alberni)
Stupich	Taylor
Waddell	Whittaker
Young (Beaches—Woodbine)—39	